



Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
Chemin des Colombettes 34
CH-1211 GENEVE 20
SUISSE

La Haye, le 18 novembre 2021
Nos réf: REG/OPPO/2017551
Dossier: Kallo Foods Limited (I 1113470, D 400189, I 1505946) vs NAVA 1872 PTE. LTD. (I 1614293)

Contact: Raphaëlle Gerard
Téléphone: +31 70 349 11 55

Concerne : Avis de refus provisoire consécutif à une opposition - refus provisoire total

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous faisons parvenir un avis de refus total provisoire d'un enregistrement international, consécutif à une procédure d'opposition. Nous vous remercions de l'adresser dans les meilleurs délais au titulaire de l'enregistrement concerné ou, le cas échéant, à son mandataire. Les coordonnées requises par votre Office, conformément à la règle 17(2) et (3) du règlement d'exécution commun, sont les suivantes :

I. Numéro de l'enregistrement international :

1614293

II. Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international :

NAVA 1872 PTE. LTD.
14 KUNG CHONG ROAD,
#05-01 LUM CHANG BUILDING
Singapore 159150
Singapour

III. Motif de refus :

Le 16 novembre 2021, une opposition a été introduite contre l'enregistrement

international susmentionné. L'opposition est recevable. Vous trouverez en annexe un document comprenant les données relatives à cette opposition. Dispositions légales : article 2.18 de la Convention Benelux en matière de propriété intellectuelle. Les articles 2.14 et 2.16 sont applicables (voir notre site internet).

IV. Coordonnées de la marque sur laquelle l'opposition est basée (voir copie en annexe) :

no. d'enregistrement : voir annexe

date de dépôt : voir annexe

marque : voir annexe

titulaire de la marque : voir annexe

liste des produits et/ou services sur lesquels l'opposition est fondée : voir annexe

V. Produits et/ou services qui pourraient être affectés par l'opposition :

voir annexe

VI. Recevabilité provisoire pour une partie des droits invoqués :

Pas d'application.

VII. Début de la Procédure :

La procédure commence le 19 janvier 2022, c'est-à-dire à l'issue du délai communément appelé 'cooling-off' de deux mois. Le moment venu, vous recevrez un avis vous informant du début de la procédure.

Nous avons informé l'opposant que la seconde partie de la taxe d'opposition devait être payée avant le début de la procédure.

VIII. Irrégularités :

Un mandataire doit avoir un domicile ou un siège dans l'Union européenne ou l'Espace économique européen. C'est pourquoi nous vous prions de nous communiquer une adresse (de correspondance) sur ce territoire.

IX. Explication concernant la langue de la procédure :

L'opposant a indiqué qu'il préfère l'anglais comme langue de la procédure. Etant donné qu'il s'agit d'une marque internationale, la langue de la procédure est la langue de l'Office Benelux (français, néerlandais ou anglais) choisie par le défendeur dans un délai d'un mois à partir de la présente notification soit au plus tard le 18 décembre 2021. A défaut de choix, la langue de la procédure sera l'anglais

Le défendeur peut modifier les choix linguistiques en accord avec la partie adverse, jusqu'au début de la procédure.

X. Oppositions multiples :



Nous vous informons qu'une autre opposition a été introduite contre la marque susmentionnée le 05-11-2021 (2017528). Les différentes oppositions contre le dépôt susmentionné seront toutes examinées. L'Office ne reportera donc pas l'examen de l'une ou l'autre des oppositions. La suite des différentes procédures ainsi que les délais en vigueur seront communiqués aux deux parties concernées pour chaque opposition.

Enfin, le défendeur peut en accord avec la partie adverse, demander la suspension de la procédure d'opposition. Cette suspension dure quatre mois et peut être prolongée par périodes successives de la même durée. Durant une suspension sur demande conjointe, chaque partie peut à tout moment en demander la levée. Avant le début de la procédure, la suspension ou sa prolongation est gratuite durant les 12 premiers mois.

Toute correspondance dans la procédure d'opposition doit être dirigée à l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle.

Conformément au règlement d'exécution, la présente notification est également adressée à la partie adverse.

Nous espérons que ces informations vous ont été utiles et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Meilleures salutations,

Raphaëlle Gerard
Examineur

Coordonnées de l'opposant et du (des) droit(s) invoqué(s)

OPPOSANT

Kallo Foods Limited
2 River View Meadows Business Park Station Approach Blackwater
Camberley Surrey GU17 9AB

MANDATAIRE

Novagraaf Nederland B.V.
Hoogoorddreef 5
1101 BA Amsterdam
Pays-Bas

Droit invoqué 1



Marque : CLIPPER NATURAL, FAIR & DELICIOUS
Numéro : I BX 1113470
Date du dépôt :
Date d'enregistrement : 12-02-2015
Date de début de l'obligation d'usage : 12-02-2015
Date de priorité :
Date d'échéance : 18-01-2022
Classes : 30 32
Classes sur lesquelles l'opposition est basée :
Tous les produits / services protégés par l'enregistrement

Droit invoqué 2

Marque : CLIPPER
Numéro : D 400189
Date du dépôt : 22-09-1971
Date d'enregistrement :
Date de début de l'obligation d'usage :
Date de priorité :
Date d'échéance : 22-09-2029
Classes : 30
Classes sur lesquelles l'opposition est basée :
Tous les produits / services protégés par l'enregistrement

Opposition
Numéro : 2017551
date d'introduction : 16-11-2021
(suite)

Droit invoqué 3

CLIPPER

Marque : CLIPPER NATURAL, FAIR & DELICIOUS

Numéro : I BX 1505946

Date du dépôt : 25-11-2019

Date d'enregistrement :

Date de début de l'obligation d'usage :

Date de priorité : 05-08-2019

Date d'échéance : 25-11-2029

Classes : 30

Classes sur lesquelles l'opposition est basée :

Tous les produits / services protégés par l'enregistrement

Opposition

Numéro : 2017551

date d'introduction : 16-11-2021
(suite)

Coordonnées du défendeur

DEFENDEUR

NAVA 1872 PTE. LTD.
14 KUNG CHONG ROAD 05-01 LUM CHANG BUILDING
159150 Singapore
Singapour

MANDATAIRE

THAT.LEGAL LLC
1 GEORGE STREET 10-01 ONE GEORGE STREET
049145 Singapore
Singapour

MARQUE :



THE 1872 CLIPPER TEA CO. A HISTORICAL BLEND OF TASTE & TEA

Numéro : I 1614293

Date du dépôt : 13-08-2021

Date de publication : 23-09-2021

Classes : 30

Classes contre lesquelles l'opposition est dirigée :

Tous les produits / services protégés par l'enregistrement

L'opposition est recevable

Opposition
Number: 2017551
introduction date: 16-11-2021

Details opponent and invoked right(s)

OPPONENT

Kallo Foods Limited
2 River View Meadows Business Park Station Approach Blackwater
Camberley Surrey GU17 9AB

REPRESENTATIVE

Novagraaf Nederland B.V.
Hoogoorddreef 5
1101 BA Amsterdam
Netherlands

Invoked right 1



Trademark: CLIPPER NATURAL, FAIR & DELICIOUS

Number: I BX 1113470

Application date:

Registration date: 12-02-2015

Start date use obligation: 12-02-2015

Priority date:

Expiration date: 18-01-2022

Classes: 30 32

Classes on which the opposition is based:

All goods/ services

Invoked right 2

Trademark: CLIPPER

Number: D 400189

Application date: 22-09-1971

Registration date:

Start date use obligation:

Priority date:

Expiration date: 22-09-2029

Classes: 30

Classes on which the opposition is based:

All goods/ services

Opposition
Number: 2017551
introduction date: 16-11-2021
(continuation)

Invoked right 3

CLIPPER

Trademark: CLIPPER NATURAL, FAIR & DELICIOUS

Number: I BX 1505946

Application date: 25-11-2019

Registration date:

Start date use obligation:

Priority date: 05-08-2019

Expiration date: 25-11-2029

Classes: 30

Classes on which the opposition is based:

All goods/ services

Opposition

Number: 2017551

introduction date: 16-11-2021

(continuation)

Details defendant

DEFENDANT

NAVA 1872 PTE. LTD.

14 KUNG CHONG ROAD 05-01 LUM CHANG BUILDING

159150 Singapore

Singapore

REPRESENTATIVE

THAT.LEGAL LLC

1 GEORGE STREET 10-01 ONE GEORGE STREET

049145 Singapore

Singapore

TRADEMARK:



THE 1872 CLIPPER TEA CO. A HISTORICAL BLEND OF TASTE & TEA

Number: I 1614293

Application date: 13-08-2021

Publication date: 23-09-2021

Classes: 30

Classes against which the opposition is directed:

All goods/ services

The opposition is admissible